



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Rapport financier

trimestriel

**Non vérifié**

Période terminée le 31 décembre 2022  
Publié le 28 février 2023



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Commentaires et analyse de la direction

**Rapport trimestriel**

Période terminée le 31 décembre 2022  
Publié le 28 février 2023

## INTRODUCTION

Cet exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2022, selon les états financiers trimestriels non audités en annexe. Ces états financiers sont divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) promulguées par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non audités et dans cet exposé narratif. Ces documents ont été révisés et approuvés par le comité d'audit et des finances du conseil d'administration du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la haute direction applique le principe de l'importance relative, à titre de guide pour la divulgation. La haute direction considère un renseignement important s'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon les circonstances, influencerait les décisions du premier utilisateur de ce renseignement, à savoir le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « énoncés prospectifs » qui reflètent les attentes de la haute direction quant aux résultats des opérations du Conseil. Ces énoncés ne sont pas des faits. Ce sont plutôt des estimations fondées sur des renseignements dont dispose actuellement la haute direction ou des hypothèses formulées par celle-ci, et un certain nombre de risques et d'incertitudes les entourent. Ces facteurs, entre autres, signifient que les résultats réels peuvent diverger substantiellement des attentes énoncées ou avancées dans les énoncés prospectifs.

Le Conseil n'est pas tenu par la Loi sur la gestion des finances publiques de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Ainsi, ni le présent exposé ni les états financiers trimestriels non audités ne divulguent de comparaison des résultats avec le plan d'entreprise du Conseil. Comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non audités fournissent des comparaisons avec le budget annuel approuvé du Conseil pour l'exercice financier.

## FAITS SAILLANTS

### *Programme de relance des arts et de la culture du Canada*

- En 2022-2023, dans le cadre du [Programme de relance des arts et de la culture du Canada \(PRACC\)](#), le Conseil a reçu 9,2 millions de dollars destinés à aider les organismes admissibles à atténuer les risques financiers liés à l'organisation d'activités de programmation dans un contexte opérationnel encore imprévisible. Dans la lignée des engagements en matière d'équité énoncés dans le plan stratégique 2021-2026, [L'art, plus que jamais](#), le Conseil a consacré la totalité de ce financement aux organismes bénéficiant d'une subvention de base issus des groupes prioritaires désignés ayant vu leurs répétitions, créations, productions ou représentations perturbées par les mesures de santé publique ou par la pandémie. Plus précisément, ces fonds ont été versés aux artistes par l'intermédiaire de 200 organismes autochtones, organismes de diverses cultures, organismes se consacrant aux pratiques artistiques de personnes sourdes ou handicapées et organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire bénéficiant actuellement d'une subvention de base. Ces financements ponctuels sont allés à des artistes, des techniciennes et techniciens et des travailleuses et travailleurs de la culture associés à ces organismes.

### *La collection de la Banque d'art à la COP 15*

- La Banque d'art a préparé une exposition de 40 œuvres d'art tirées de sa collection à l'occasion de la [15e Conférence des Parties \(COP 15\)](#) qui a eu lieu à Montréal du 7 au 19 décembre 2022. Les œuvres mettaient en relief certains des grands thèmes abordés pendant la conférence, comme le partage juste et équitable des bénéfices tirés de la nature ainsi que la consommation humaine des ressources naturelles dans les limites du renouvelable.

### *Gagnants et gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général 2022*

- Le 16 novembre 2022, le Conseil a annoncé les quatorze livres [gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général 2022 \(LivresGG\)](#). Ces ouvrages ont été sélectionnés par des comités d'évaluation par les pairs au terme de délibérations et d'un rigoureux processus. Ils ont été choisis parmi quelque 70 livres finalistes nommés dans sept catégories, en français et en anglais.

## Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2022	2021	Différence	2022	2021	Différence
Revenus	11 116	14 882	(3 766)	13 128	27 154	(14 026)
Charges	(23 297)	(54 288)	30 991	(309 806)	(369 845)	60 039
Crédits parlementaires	84 200	60 000	24 200	334 200	406 500	(72 300)
<b>Excédent de la période</b>	<b>72 019</b>	<b>20 594</b>	<b>51 425</b>	<b>37 522</b>	<b>63 809</b>	<b>(26 287)</b>

### Survol des résultats nets du troisième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 72 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à 20,6 millions de dollars pour la même période l'an dernier. La réduction des dépenses totales est principalement attribuable à une diminution de 31,2 millions de dollars des dépenses de subventions enregistrées au cours de ce trimestre par rapport à la même période l'an dernier, conformément à la diminution du soutien d'urgence reçu du gouvernement fédéral en réaction à la COVID-19. L'augmentation de 24,2 millions de dollars en financement gouvernemental s'explique par le moment où ce financement a été reçu pour combler les besoins de flux de trésorerie en vue des dépenses liées aux concours de subventions, dont les résultats n'ont été enregistrés qu'au dernier trimestre.

L'écart de 26,3 millions de dollars pour les résultats cumulatifs s'explique par une réduction des dépenses de subventions et des financements gouvernementaux reçus pour diverses initiatives de soutien en lien avec la COVID-19, ainsi que par des revenus nets de placements moindres en raison de pertes réalisées au trimestre dernier sur les placements de portefeuille, et de revenus distribués durant le trimestre en baisse de 4,9 millions de dollars par rapport à ceux de l'an dernier.

Le Conseil continuera à surveiller ses résultats financiers dans le but d'arriver à un budget équilibré.

## CHANGEMENTS IMPORTANTS

### Fonctionnement

#### Plan d'accessibilité

- Le 14 décembre 2022, le Conseil a lancé son [Plan d'accessibilité 2023-2025](#) en conformité avec les exigences de la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#). En vertu de cette loi, les organismes relevant de la compétence fédérale doivent prévenir et éliminer les obstacles à l'accessibilité et avoir un Plan d'accessibilité en place avant la fin de 2022. Le plan, qui tient compte des commentaires du secteur des arts et du personnel du Conseil, a été élaboré en collaboration avec un organisme de consultation sur l'accessibilité qui se spécialise dans l'élimination des obstacles au travail, à l'école et dans les transports. À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre, le Conseil a annoncé un nouveau plan dans le billet de blogue du directeur et chef de la direction intitulé [L'accessibilité : nos plans pour l'avenir](#).

### Leadership et gouvernance

#### Nouveaux membres du conseil d'administration

Dans la deuxième moitié de 2022, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration :

- Stephane Moraille (Boucherville, Québec), avocate en droit du divertissement et artiste de studio d'enregistrement de réputation internationale, a été nommée pour un mandat de quatre ans, du 20 octobre 2022 au 19 octobre 2026.
- Charlie Wall-Andrews (Toronto, Ontario), chef de file des industries créatives, a elle aussi été nommée pour un mandat de quatre ans, du 30 octobre 2022 au 29 octobre 2026. Appel de candidatures de la Banque d'art

## RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

### Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	10 041	14 273	(4 232)	9 071	20 517	(11 446)
Autres revenus	1 075	609	466	4 057	6 637	(2 580)
<b>Total</b>	<b>11 116</b>	<b>14 882</b>	<b>(3 766)</b>	<b>13 128</b>	<b>27 154</b>	<b>(14 026)</b>

#### Revenus nets de placements réalisés

Au cours du trimestre, les revenus nets de placements étaient moins élevés de 4,2 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier, en raison d'une diminution de 30 % des intérêts, de la distribution des dividendes et d'autres revenus distribués, à la suite de la chute de valeur des placements dans les actions canadiennes. Les revenus nets de placements ont subi une baisse considérable de 11,4 millions de dollars sur une période de neuf mois consécutifs à cause du sous-rendement de deux catégories d'actifs : les actions et les obligations canadiennes. En plus de la baisse des dividendes reçus, la hausse rapide des taux d'intérêt a nui au rendement de deux placements à revenu fixe vendus à perte en septembre 2022.

Malgré l'importante baisse de revenus nets de placements, on anticipe toujours que les revenus nets de placements réalisés correspondront aux prévisions budgétaires en raison de gains attendus à la suite d'une vente dans la catégorie des actions mondiales à venir au dernier trimestre.

#### Autres revenus

Les autres revenus comprennent l'annulation des subventions accordées au cours des exercices précédents, les dons, et d'autres sources de revenus. Les autres revenus du trimestre sont plus élevés qu'à la même période l'an dernier grâce à une augmentation des annulations et des retours de subventions de l'ordre de 1,1 million de dollars comparativement à 0,6 million de dollars à pareille date l'an dernier.

Les autres revenus pour la période de neuf mois consécutifs sont moins élevés que les autres revenus à pareille date l'an dernier compte tenu de la baisse des annulations de subventions et des revenus de partenariat. L'année dernière, le Conseil a reçu un transfert de 1,2 million de dollars d'Affaires mondiales Canada et du Patrimoine canadien pour les activités entourant la Foire du livre de Francfort 2021. De même, les annulations de subventions avaient connu un bond l'an dernier en raison des ajustements et des annulations d'événements dues à la COVID-19; elles avaient atteint 4,9 millions de dollars sur la période de neuf mois l'année dernière, comparativement à 3,2 millions de dollars cette année à pareille date.

Les autres revenus sont supérieurs au budget en raison d'un plus grand nombre d'annulations de subventions reçues que ce qui avait été prévu.

### Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)	2022	2021	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	11 590	42 782	(31 192)	271 222	334 659	(63 437)
Livraison des programmes de transfert	5 084	5 209	(125)	17 981	16 308	1 673
Services à la communauté artistique	502	912	(410)	1 269	1 459	(190)
Résultats nets de la Banque d'art	23	9	14	113	14	99
Commission canadienne pour l'UNESCO	596	592	4	1 839	1 319	520
Administration générale	5 502	4 784	718	17 382	16 086	1 296
<b>Total</b>	<b>23 297</b>	<b>54 288</b>	<b>(30 991)</b>	<b>309 806</b>	<b>369 845</b>	<b>(60 039)</b>

## Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix

La diminution au troisième trimestre et depuis le début de l'année par rapport aux mêmes périodes l'an dernier est due à la réduction du financement fédéral lié aux initiatives dans le cadre de la COVID-19.

Le budget annuel approuvé de 371,8 millions de dollars pour les subventions, les paiements aux créatrices et créateurs et les prix comprend 48,6 millions de dollars des 50 millions de dollars reçus en crédits parlementaires pour le Fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, le solde étant réservé aux frais d'administration pour la réalisation du programme. Les dépenses prévues pour les subventions devraient être plus près de 384,5 millions de dollars en raison du financement supplémentaire de 9,2 millions de dollars que le gouvernement fédéral attribuera dans le cadre du Programme de relance des arts et de la culture du Canada, auquel s'ajoute un transfert interne de 3,9 millions de dollars provenant d'économies réalisées dans le cadre du modèle prévisionnel.

## Livraison des programmes de transfert

Bien que les dépenses liées à la prestation des programmes de transfert pour le trimestre en cours soient comparables à celles de la même période l'an dernier, la période cumulative de neuf mois montre une augmentation de 1,7 million de dollars. Le principal écart est une augmentation de 1,5 million de dollars des salaires et des avantages sociaux en raison du personnel supplémentaire nécessaire pour poursuivre la mise en œuvre des initiatives dans le cadre de la COVID-19 – laquelle est couverte par le financement gouvernemental reçu – ainsi qu'en raison des charges des avantages liés aux vacances cumulés à chaque paie, contrairement à un ajustement unique à la fin de l'exercice financier précédent.

## Services à la communauté artistique

La baisse de 410 000 dollars pour le trimestre par rapport à la même période l'an dernier est principalement attribuable aux partenariats et autres dépenses de 504 000 dollars durant le dernier trimestre l'année dernière, en vue des préparations du Sommet des arts de l'Arctique 2022, et d'un paiement de 226 000 dollars relatif à l'entente de deux ans avec l'Université de l'École d'art et de design de l'Ontario, pour une série d'initiatives luttant contre les obstacles systémiques auxquels se butent les artistes et les travailleuses et travailleurs s'identifiant comme PANDC. Les chiffres sur neuf mois sont comparables en raison des dépenses finales relatives au Sommet des arts de l'Arctique 2022, qui s'est tenu en juin 2022 à Whitehorse, et de l'augmentation des honoraires pour le lancement du nouveau portail du CADAC, qui sert à rassembler les renseignements financiers des organismes ayant reçu une subvention et de plus de 35 grands organismes de soutien aux arts.

## Commission canadienne pour l'UNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO a connu une augmentation de 267 000 \$ des dépenses de programme cette année, principalement en raison du rythme plus régulier des initiatives de partenariat, comparativement au démarrage plus lent de l'année dernière à cause des postes vacants. En 2023, la plupart des partenariats sont liés à la Décennie internationale des langues autochtones lancée récemment par l'ONU. D'autres dépenses de programme connaissent également une augmentation du fait de la demande de réunions en personne de divers réseaux de l'UNESCO qui ne se sont pas rencontrés depuis le début de la pandémie. Les frais d'administration sont plus élevés de 257 000 \$ pour l'exercice en cours, principalement en raison de l'ajustement des congés annuels accumulés, mais aussi en raison de l'augmentation des déplacements du personnel nécessaire pour assister aux principales réunions et aux conférences de l'UNESCO. Les dépenses nettes annuelles devraient correspondre aux prévisions budgétaires approuvées de 2,7 millions de dollars.

## Administration générale

Cette charge est plus importante de 0,7 million de dollars pour le trimestre et de 1,3 million de dollars pour l'exercice à ce jour qu'aux mêmes périodes l'an dernier. Cette année, on observe les mêmes tendances que celles des trimestres précédents pour expliquer les écarts avec l'année précédente. Sur la période cumulative, les salaires et avantages sociaux sont plus élevés de 0,4 million de dollars, principalement de par la comptabilisation des charges des avantages sociaux liés aux vacances à payer et d'autres exigences en matière de dotation. Les services professionnels sont plus élevés de 1,3 million de dollars à cause du changement dans la politique comptable adoptée au cours de l'exercice précédent lié au traitement des coûts de configuration et de personnalisation engagés dans la mise en œuvre d'ententes de services infonuagiques. Ces charges plus élevées sont compensées par une diminution des charges d'amortissement de 0,5 million de dollars en raison de la diminution des actifs capitalisés. Les dépenses nettes annuelles devraient être plus élevées que les prévisions budgétaires à cause de l'augmentation des dépenses associées aux frais des services professionnels à la suite du changement dans la politique comptable de l'exercice précédent, l'intention étant de trouver des économies dans d'autres coûts opérationnels pour amortir cette augmentation.

## Actifs financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie	124 673	124 935	( 262)
Débiteurs	12 017	10 758	1 259
Placements de portefeuille	477 458	495 012	(17 554)
<b>Total</b>	<b>614 148</b>	<b>630 705</b>	<b>(16 557)</b>

## Trésorerie

La baisse de 0,3 million de dollars de la trésorerie s'explique principalement par le surplus de 24,2 millions de dollars de financement gouvernemental reçu pendant le trimestre, compensé par une baisse de 20,1 millions de dollars en subventions, en paiements aux créatrices et créateurs et en prix à payer – soit les charges engagées n'ayant pas encore été versées au 31 décembre 2022 – ainsi qu'en comptes créditeurs de 3,9 millions de dollars.

## Débiteurs

La hausse de 1,3 million de dollars en débiteurs comparativement à la valeur au 31 mars 2022 s'explique principalement par une hausse nette de 4,4 millions de dollars de crédits parlementaires à recevoir (le budget supplémentaire des dépenses 2021-2022 de 4,8 millions de dollars enregistré en mars 2022 et reçu en avril 2022, par opposition au budget supplémentaire 2022-2023 de 9,2 millions de dollars reçu en janvier 2023) moins la réception, en juillet 2022, des 2,2 millions de dollars retenus à la suite de la vente du placement alternatif en janvier 2022.

## Placements de portefeuille

Au 31 décembre 2022, la valeur marchande totale du portefeuille était de 477,5 millions de dollars, dont 112,9 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Ce montant représente une diminution de 17,5 millions de dollars de la valeur marchande depuis le 31 mars 2022 et de 52,1 millions de dollars depuis le 31 décembre 2021.



Le fonds total a généré un bien meilleur rendement qu'au trimestre dernier, affichant un rendement de 6,2 % pour le trimestre et dépassant l'indice de référence par 1,3 %. Les actions canadiennes et mondiales, qui affichaient une bonne reprise pour le trimestre (+9,3 % et +5,4 % respectivement), constituaient les principaux moteurs de rendement du portefeuille. Le secteur des infrastructures a aussi contribué à ce rendement solide (+7,8 % au cours du trimestre et +6,4 % par rapport à l'indice de référence).

Malgré un solide rendement trimestriel, le rendement sur un an du fonds total était de -8,3 % en décembre 2022, soit 1,0 % de moins que l'indice de référence. Ce rendement négatif était principalement dû aux actions mondiales, qui ont affiché un rendement sur un an négatif de 14,1 %. Les actions et les obligations canadiennes ont aussi affiché des rendements négatifs (-4,3 % et -7,3 % respectivement). Cependant, les secteurs des infrastructures et de l'immobilier se sont avérés les plus performants de l'année, affichant respectivement un rendement positif de 20,3 % et 8,6 % (dépassant ainsi l'indice de référence de 9,2 % et de 3,1 % respectivement).

## Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	144 751	164 831	(20 080)
Créditeurs et charges à payer	5 242	9 145	(3 903)
Revenus reportés	5 657	6 168	( 511)
Avantages sociaux futurs	5 724	5 351	373
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	70 189	75 817	(5 628)
<b>Total</b>	<b>231 563</b>	<b>261 312</b>	<b>(29 749)</b>

### Subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer

La diminution de 20,1 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 provient d'une baisse du financement supplémentaire lié à la COVID-19 ainsi que du calendrier des paiements.

### Créditeurs et charges à payer

La baisse de 3,9 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 s'explique par la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 1,6 million de dollars en raison du calendrier des paiements, et par la réduction de 1,6 million de dollars des charges à payer.

### Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La baisse de 5,6 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 est surtout attribuable à la part proportionnelle des actifs grevés d'affectations d'origine externe dans la baisse de la valeur marchande des placements de portefeuille depuis le début de l'exercice financier.

## Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2022	31 mars 2022	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	7 431	7 738	(307)
Actifs de la Banque d'art	19 366	19 363	3
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	2 536	476	2 060
<b>Total</b>	<b>29 334</b>	<b>27 578</b>	<b>1 756</b>

### Immobilisations corporelles

La diminution nette de 0,3 million de dollars comparativement à 7,7 millions de dollars au 31 mars 2022 s'explique par les acquisitions de 0,9 million de dollars liées principalement à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, montant compensé par un amortissement de 1,2 million de dollars.

### Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil des arts comprend plus de 17 160 œuvres d'art contemporaines du Canada. Au 31 décembre 2022, la valeur estimée des actifs de la Banque d'art s'élevait à environ 73,8 millions de dollars. Le Conseil assure les actifs de la Banque d'art d'après son évaluation des risques.

### Instruments de musique

Le Conseil gère une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et onze instruments prestigieux. De plus, il gère treize instruments en prêt. Au 31 décembre 2022, la valeur d'expertise de ces actifs était de 69,9 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

## Frais payés d'avance

L'augmentation de 2,1 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2022 s'explique par le versement de 2,1 millions de dollars au Conseil national de recherches du Canada pour la prestation du programme Killam 2022-2023.

## GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. L'objectif principal de la gestion organisationnelle du risque consiste à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

## Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

## Propension au risque

Le Conseil utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2022.

## Profil de risque

En s'appuyant sur la propension au risque du Conseil comme élément contextuel principal, le profil de risque est révisé et mis à jour chaque année. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2022.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

## Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les renseignements qui suivent visent à offrir un supplément à ceux qui ont été fournis ailleurs dans cette discussion concernant l'utilisation de crédits parlementaires par le Conseil.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits approuvés par le Parlement. Le Conseil enregistre les crédits parlementaires qu'il reçoit pour la période en tant que revenus dans l'état des résultats ou en tant que crédits parlementaires reportés, si ceux-ci se rapportent aux mois qui suivent la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien afin de justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Il est possible que les besoins de trésorerie ne correspondent pas nécessairement au calendrier des charges dont l'état des résultats rend compte. Le prélèvement mensuel est investi dans un compte à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ce fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés et reçus par le Conseil pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre étaient les suivants :

(en milliers de dollars)	31 décembre	
	2022	2021
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	414 189	364 062
Budgets supplémentaires des dépenses (A)	-	116 500
Budgets supplémentaires des dépenses (B)	9 200	25 000
	423 389	505 562
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(334 200)	(406 500)
<b>Solde des fonds d'exploitation à recevoir</b>	<b>89 189</b>	<b>99 062</b>



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# États financiers

trimestriels

**Non vérifiés**

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2022  
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.



## Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

28 février 2023



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA  
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA  
Dirigeante principale des finances

## État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2022	31 mars 2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	124 673 \$	124 935 \$
Débiteurs	12 017	10 758
Placements de portefeuille (note 3)	477 458	495 012
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>614 148</b>	<b>630 705</b>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	144 751	164 831
Créditeurs et charges à payer	5 242	9 145
Revenus reportés	5 657	6 168
Avantages sociaux futurs	5 724	5 351
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	70 189	75 817
<b>Total des passifs</b>	<b>231 563</b>	<b>261 312</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>382 585</b>	<b>369 393</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	7 431	7 738
Actifs de la Banque d'art	19 366	19 363
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	2 536	476
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>29 334</b>	<b>27 578</b>
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)</b>	<b>411 919 \$</b>	<b>396 971 \$</b>
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	402 899	365 377
Gains de réévaluation cumulés	9 020	31 594
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>411 919 \$</b>	<b>396 971 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022-2023	2022	2021	2022	2021
<b>Revenus</b>					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	13 909 \$	10 041 \$	14 273 \$	9 071 \$	20 517 \$
Autres revenus	3 908	1 075	609	4 057	6 637
<b>Total des revenus</b>	<b>17 817</b>	<b>11 116</b>	<b>14 882</b>	<b>13 128</b>	<b>27 154</b>
<b>Charges</b>					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	371 783	11 590	42 782	271 222	334 659
Livraison des programmes de transfert	27 841	5 084	5 209	17 981	16 308
Services à la communauté artistique	6 989	502	912	1 269	1 459
	406 613	17 176	48 903	290 472	352 426
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	232	23	9	113	14
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 675	596	592	1 839	1 319
Administration générale	22 482	5 502	4 784	17 382	16 086
<b>Total des charges</b>	<b>432 002</b>	<b>23 297</b>	<b>54 288</b>	<b>309 806</b>	<b>369 845</b>
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(414 185)	(12 181)	(39 406)	(296 678)	(342 691)
Crédits parlementaires	414 189	84 200	60 000	334 200	406 500
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	4	72 019	20 594	37 522	63 809
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	365 377	330 880	386 463	365 377	343 248
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>365 381 \$</b>	<b>402 899 \$</b>	<b>407 057 \$</b>	<b>402 899 \$</b>	<b>407 057 \$</b>

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	(2 973) \$	61 620 \$	31 594 \$	45 792 \$
<b>Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:</b>				
Placements de portefeuille	12 455	5 372	(29 591)	21 540
<b>Montants reclassés dans l'état des résultats:</b>				
Placements de portefeuille	( 462)	( 145)	7 017	( 485)
GAINS NETS (PERTES NETTES) DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	11 993	5 227	(22 574)	21 055
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>9 020 \$</b>	<b>66 847 \$</b>	<b>9 020 \$</b>	<b>66 847 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	72 019 \$	20 594 \$	37 522 \$	63 809 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(360)	(832)	( 932)	(2 505)
Amortissement des immobilisations corporelles	413	657	1 239	1 974
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	-	( 3)	-
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	-	139
	53	(175)	304	(392)
Acquisition de frais payés d'avance	(321)	(120)	(2 959)	(562)
Utilisation de frais payés d'avance	229	36	899	933
	(92)	(84)	(2 060)	371
Gains (pertes) nets de réévaluation	11 993	5 227	(22 574)	21 055
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	83 973	25 562	13 192	84 843
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	298 612	415 002	369 393	355 721
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>382 585 \$</b>	<b>440 564 \$</b>	<b>382 585 \$</b>	<b>440 564 \$</b>

## État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent lié aux activités de la période	72 019 \$	20 594 \$	37 522 \$	63 809 \$
Pertes (gains) sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(1 784)	(2 055)	7 684	(2 430)
Revenus de dividendes et autres distributions - réinvestis (note 7)	(8 608)	(13 060)	(14 261)	(18 069)
Amortissement d'immobilisations corporelles	413	657	1 239	1 974
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	-	139
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(92)	(84)	(2 060)	371
Augmentation des avantages sociaux futurs	124	157	373	472
Produits transférés aux (des) revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	2 497	3 557	1 486	4 834
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(100 113)	(44 674)	(25 753)	49 191
(Sorties) rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	(35 544)	(34 908)	6 230	100 291
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(360)	(832)	( 935)	(2 505)
<b>Activités de placement</b>				
Acquisition de placements de portefeuille	(32 530)	(38 344)	(110 052)	(41 511)
Disposition de placements de portefeuille	23 582	38 839	104 495	39 930
(Sorties) rentrées de fonds liées aux activités de placement	(8 948)	495	(5 557)	(1 581)
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(44 852)	(35 245)	( 262)	96 205
TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	169 525	212 515	124 935	81 065
<b>TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>124 673 \$</b>	<b>177 270 \$</b>	<b>124 673 \$</b>	<b>177 270 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

## Pour la période se terminant le 31 décembre 2022

(non vérifié)

### 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour les articles 89.8 à 89.92 de la section I, le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de prestation des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'une secrétaire générale qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

### 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2022					Fin de l'exercice 31 mars 2022		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	56 538	-	8 775	65 313	16	56 039	74 564	18
Actions mondiales	190 496	9 840	4 244	184 900	47	198 221	213 571	52
Obligations	81 990	1 646	-	80 344	20	91 405	85 528	21
Immobilier	17 410	223	1 622	18 809	5	7 074	8 709	2
Infrastructure	39 679	-	7 206	46 885	12	23 495	28 539	7
	386 113	11 709	21 847	396 251	100	376 234	410 911	100
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	12 497	-	875	13 372	17	12 312	15 145	18
Actions mondiales	40 190	2 260	827	38 757	48	41 970	44 908	53
Obligations	16 845	352	-	16 493	20	18 409	17 253	21
Immobilier	3 872	45	415	4 242	5	1 818	2 234	3
Infrastructure	7 131	-	1 212	8 343	10	3 772	4 561	5
	80 535	2 657	3 329	81 207	100	78 281	84 101	100
<b>Total des placements</b>	<b>466 648</b>	<b>14 366</b>	<b>25 176</b>	<b>477 458</b>		<b>454 515</b>	<b>495 012</b>	

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

#### Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2022. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

#### Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

#### Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2022 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 31 740 000 \$ (31 mars 2022 : 32 914 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 112 948 000 \$ (31 mars 2022 : 117 015 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et sept fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans *l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement* approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	16 %	10 %	14 %	20 %
Actions mondiales	47 %	40 %	46 %	55 %
Obligations	20 %	15 %	20 %	30 %
Alternatifs	0 %	0 %	0 %	10 %
Immobilier	5 %	0 %	10 %	15 %
Infrastructure	12 %	0 %	10 %	15 %
Marché monétaire/Trésorerie	0 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index.

Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE Canada Universe Bond Index.

Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank.

Le fonds d'infrastructure comprend des portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

## 4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		31 décembre 2022	31 mars 2022
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie	Juste valeur	124 673	124 935
Débiteurs	Coût amorti	12 017	10 758
Placements de portefeuille <sup>1</sup>	Juste valeur	477 458	495 012
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	144 751	164 831
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	5 242	9 145

<sup>1</sup> La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

### a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux autrices et auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions canadiennes, d'actions mondiales, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun externe, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

- Les valeurs des placements en immobilier et en infrastructure sont fournies par les gestionnaires de fonds externe, au moyen d'estimations déterminées à l'interne, fondées sur les modèles d'évaluation avec données non observables.

## b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

## Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2022				Fin de l'exercice 31 mars 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	124 673	-	-	124 673	124 935	-	-	124 935
<b>Placements de portefeuille</b>								
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	65 313	-	65 313	-	74 564	-	74 564
Actions mondiales	-	184 900	-	184 900	-	213 571	-	213 571
Obligations	-	59 855	20 489	80 344	-	69 865	15 663	85 528
Immobilier	-	-	18 809	18 809	-	-	8 709	8 709
Infrastructure	-	-	46 885	46 885	-	-	28 539	28 539
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	13 372	-	13 372	-	15 145	-	15 145
Actions mondiales	-	38 757	-	38 757	-	44 908	-	44 908
Obligations	-	12 295	4 198	16 493	-	13 647	3 606	17 253
Immobilier	-	-	4 242	4 242	-	-	2 234	2 234
Infrastructure	-	-	8 343	8 343	-	-	4 561	4 561
	-	374 492	102 966	477 458	-	431 700	63 312	495 012
<b>Total</b>	<b>124 673</b>	<b>374 492</b>	<b>102 966</b>	<b>602 131</b>	<b>124 935</b>	<b>431 700</b>	<b>63 312</b>	<b>619 947</b>

**Analyse de sensibilité du niveau 3** - Dans le processus de mesure de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées intègrent des hypothèses qui sont basées sur des données non observables. Comme les hypothèses sous-jacentes utilisées dans ces évaluations ne sont pas accessibles au Conseil, une analyse de sensibilité des hypothèses de substitution raisonnablement possibles pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 n'est pas possible.

## 5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2022	Fin de l'exercice 31 mars 2022
Solde au début de la période	75 817 \$	71 273 \$
Transfert des (aux) revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	1 889	12 127
Utilisation des fonds	( 403)	(2 050)
	1 486	10 077
Pertes non réalisées sur placements de portefeuille	(9 235)	( 123)
Reclassés à l'état des résultats - placements de portefeuille	2 121	(5 410)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>70 189 \$</b>	<b>75 817 \$</b>

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2022	Fin de l'exercice 31 mars 2022
<b>Excédent accumulé des activités</b>		
<b>Dotations - contribution initiale</b>	50 000 \$	50 000 \$
<b>Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe</b>	37 569	37 569
<b>Réserve - excès de revenus de placements</b>		
Solde au début de la période	253 445	229 445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-	24 000
Solde à la fin de la période	253 445	253 445
<b>Excédent</b>		
Solde au début de la période	24 363	21 578
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(24 000)
Excédent pour la période	37 522	26 785
Solde à la fin de la période	61 885	24 363
<b>Total de l'excédent accumulé des activités</b>	<b>402 899</b>	<b>365 377</b>
<b>Gains de réévaluation cumulés</b>		
Solde au début de la période	31 594	45 792
Variations de la juste valeur	(22 574)	(14 198)
Solde à la fin de la période	9 020	31 594
<b>Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>411 919 \$</b>	<b>396 971 \$</b>



## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	1 784 \$	2 055 \$	(7 684) \$	2 430 \$
Transfert des (aux) revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(2 497)	(3 557)	(1 486)	(4 834)
Gains nets (pertes nettes) sur conversion de devises	32	(4)	43	0
Dividendes et autres distributions - réinvestis	8 608	13 060	14 261	18 069
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	2 750	3 214	5 436	6 287
Frais de gestion du portefeuille	(636)	(495)	(1 499)	(1 435)
	<b>10 041 \$</b>	<b>14 273 \$</b>	<b>9 071 \$</b>	<b>20 517 \$</b>

## 8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Revenus de location	( 447) \$	( 400) \$	(1 235) \$	(1 187) \$
Autres revenus	( 57)	( 45)	( 144)	( 100)
Frais administratifs	526	454	1 489	1 301
	<b>23 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>14 \$</b>

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Dépenses de programmes	115 \$	243 \$	723 \$	456 \$
Programmes – contributions reçues	71	-	( 154)	( 150)
Frais administratifs	410	349	1 270	1 013
	<b>596 \$</b>	<b>592 \$</b>	<b>1 839 \$</b>	<b>1 319 \$</b>

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Augmentation des débiteurs	(9 783) \$	( 700) \$	(1 259) \$	(1 019) \$
(Diminution) augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(89 647)	(44 571)	(20 080)	52 954
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	(645)	324	(3 903)	(1 474)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	( 38)	273	( 511)	(1 270)
<b>Variation nette</b>	<b>(100 113) \$</b>	<b>(44 674) \$</b>	<b>(25 753) \$</b>	<b>49 191 \$</b>

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.